# La carte des risques de la jardinerie Garrigue Jardin

Garrigue Jardin est une jardinerie indépendante de Pertuis (Vaucluse) : 1 400 m² de vente, une pépinière extérieure et 12 salariés. Avant la saison de printemps, sa responsable, Nadia Amiel, met à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels et prépare le plan de prévention de l'année.

La **criticité** d'un risque est le produit de sa gravité par sa fréquence (G × F) : plus elle est élevée, plus le risque est prioritaire. À partir des documents 1 à 3, évaluez les risques recensés et chiffrez le coût de deux d'entre eux (annexe 1), puis répondez aux questions d'analyse.

**Document 1 : les risques recensés par la responsable**

| Risque | Gravité (G) | Fréquence (F) |
|---|---|---|
| Chute d'un client sur le sol mouillé de l'aire d'arrosage | 3 | 3 |
| Lombalgie (douleurs du bas du dos) d'un salarié qui porte les sacs de terreau et d'engrais | 3 | 4 |
| Vol à l'étalage (petit outillage, graines, bulbes) | 2 | 4 |
| Incendie du local de stockage des engrais et des combustibles (charbon de bois, allume-feu) | 4 | 1 |
| Panne du système de caisse un jour d'affluence | 2 | 3 |
| Gel des plantes de la pépinière extérieure, protégées par des voiles d'hivernage | 1 | 2 |

**Document 2 : le barème de la carte des risques**

| Note | Gravité | Fréquence |
|---|---|---|
| 1 | Faible : gêne passagère, sans blessure ni perte notable | Très rare : moins d'une fois en dix ans |
| 2 | Moyenne : blessure légère sans arrêt de travail, perte limitée | Rare : une fois tous les deux à dix ans |
| 3 | Grave : blessure sérieuse (avec arrêt de travail pour un salarié), perte importante | Probable : une ou plusieurs fois par an |
| 4 | Très grave : blessure grave ou invalidante, survie du magasin menacée | Fréquent : au moins une fois par mois |

**Zones de la carte des risques selon la criticité**

| Criticité (G × F) | Zone | Traitement du risque |
|---|---|---|
| 1 ou 2 | Verte | Risque tolérable : simple surveillance |
| 3 ou 4 | Bleue | Risque à réduire ou à assurer |
| 6 ou 8 | Jaune | Risque à réduire par des actions programmées |
| 9 et plus | Rouge | Risque à éliminer, ou à faire sortir de la zone rouge, en priorité |

**Document 3 : les données de coût de l'année N**

- Taux de marque moyen de la jardinerie : 42 %.
- Vols à l'étalage constatés à l'inventaire de l'année N : 12 600 € de marchandises, valeur au prix d'achat HT.
- Lombalgies en N : des douleurs signalées presque chaque mois et 3 arrêts de travail, soit 84 jours d'absence au total.
- Coût moyen d'une journée d'absence pour le magasin (remplacement par un intérimaire, heures supplémentaires, désorganisation du service) : 190 €.
- Plan de prévention proposé pour la manutention : deux transpalettes électriques (amortissement : 2 900 € par an), une formation « gestes et postures » des 12 salariés (2 400 € par an), la livraison des sacs sur palettes au plus près des caisses (supplément de 1 600 € par an facturé par le fournisseur).
- Effets attendus du plan : 75 % de jours d'absence en moins ; fréquence des lombalgies ramenée à 2 (rare).

**Annexe 1 – Évaluer et chiffrer les risques (montants en euros)**

| Question | Réponse |
|---|---|
| Criticité du risque « lombalgie » | |
| Nombre de risques classés en zone rouge | |
| CA HT à réaliser en plus pour compenser les vols (€) | |
| Coût annuel des absences dues aux lombalgies (€) | |
| Économie annuelle attendue du plan de prévention (€) | |
| Économie nette annuelle du plan, après déduction de son coût (€) | |
| Criticité du risque « lombalgie » après le plan de prévention | |

**Questions d'analyse**

Pour réduire le risque de lombalgie, quelle mesure faut-il privilégier en premier ?

☐ Équiper le magasin de transpalettes et faire livrer les sacs sur palettes au plus près des caisses
☐ Afficher dans la réserve une note qui rappelle de plier les jambes pour soulever les sacs
☐ Fournir une ceinture lombaire à chaque salarié qui porte les sacs de terreau et d'engrais en réserve

Justification :

Comment traiter le risque d'incendie du local des engrais et des combustibles (gravité 4, fréquence 1) ?

☐ Le placer sous simple surveillance : avec une criticité de 4, l'incendie se classe en zone verte, parmi les risques tolérables
☐ L'éliminer en priorité en retirant de la vente le charbon de bois et les allume-feu, comme un risque de zone rouge
☐ Le transférer à un assureur par une assurance multirisque professionnelle et le réduire en appliquant les règles de sécurité incendie

Justification :

Avec ses 12 salariés, Garrigue Jardin doit mettre à jour son document unique d'évaluation des risques professionnels :

☐ à chaque changement important des conditions de travail, sans obligation de mise à jour annuelle
☐ au moins une fois par an, et à chaque changement important des conditions de travail
☐ au moins une fois par période de cinq ans, et après chaque contrôle de l'inspection du travail

Justification :